

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION
LE 18 JUIN 2026 À 13 H**

AVIS DE CONVOCATION

Le 16 juin 2026,

Prenez avis qu'à la demande du maire de l'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil est convoquée **le jeudi 18 juin 2026 à 13 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage, à Montréal**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Lyne Deslauriers

La secrétaire d'arrondissement



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 18 juin 2026
à 13 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions du public

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil

40 – Réglementation

40.01 Règlement – Avis de motion

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1263356002

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement RCA18-14009-8 intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA18-14009) » afin de déléguer à la direction de l'arrondissement le pouvoir d'autoriser une pratique religieuse collective sur une voie publique ou dans un parc conformément à la Loi favorisant le vivre-ensemble et encadrant les accommodements pour un motif religieux.

40.02 Ordonnance – Domaine public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1269335009

Autoriser, conformément aux articles 2 et 3 de la Loi favorisant le vivre-ensemble et encadrant les accommodements pour un motif religieux, trois (3) événements qui se tiendront les 20, 27 et 28 juin et le 5 juillet sur le territoire de l'arrondissement et édicter les ordonnances requises à cette fin.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0